LE MULTICULTURALISME

Plan

I. Histoire d'un concept.....3
II. Les multiples facettes d'un phénomène complexe.....4
III. Le multiculturalisme :facteur de cohésion ou de fragmentation sociale ?5
IV. Les enjeux politiques : comment concilier multiculturalisme et démocratie ?.....8
V. Un problème concret posé par le multiculturalisme : Quelle place pour la laïcité aujourd'hui ?.....10
VI. Conclusion : vers la guerre des cultures ?.....13

> «On a mis dans la tête des gens que la société relevait de la pensée abstraite alors qu'elle est faite d'habitudes, d'usages, et qu'en broyant œux-ci sous les meules de la raison, on pulvérise des genres de vie fondés sur une longue tradition, on réduit les individus à l'état d'atomes interchangeables et anonymes. La liberté véritable ne peut avoir qu'un contenu concret: elle est faite d'équilibres entre des petites appartenances, de menues solidarités: ce contre quoi les idées théoriques qu'on proclame rationnelles s'acharnent; quand elles sont parvenues à leurs fins, il ne reste plus qu'à s'entre-détruire. Nous observons aujourd'hui le résultat.»
> Claude Lévi-Strauss, De près et loin

5 mai 2002, second tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac recueille 82,21 % des voix face à Jean-Marie Le Pen (17,79 %). Le président réélu en a appelé au rassemblement autour des valeurs de la République… Si la montée en puissance du Front national est alors ressentie comme une menace dangereuse pour les valeurs républicaines, elle témoigne en outre d'une crise du concept de « multiculturalisme » en France ; car les votes révèlent bien, sinon un rejet, du moins une angoisse face au danger que représentent les minorités culturelles pour près d'un votant sur sept au premier tour. Et ce phénomène n'a cessé de s'accentuer depuis. Est-ce à dire que l'idée de multiculturalisme ne trouve plus de répondant parmi les citoyens français ? Assiste-t-on à une crise de ce concept ?

La France a une conception particulière du multiculturalisme, qui tient à la fois à l'histoire de la construction de la nation et à l'image qu'elle se fait de sa culture. De formation plurielle, la France a aujourd'hui conscience que son unité nationale n'était pas contradictoire avec le respect de sa diversité. La culture française n'a elle-même de référence "universelle" qu'en raison de la richesse des apports extérieurs dont elle s'est

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 8 pages.

LE MULTICULTURALISME

toujours nourrie. L'image qui caractérise sans doute le mieux la relation culturelle de la France avec le reste du monde, et d'abord avec les immigrés qui sont installés sur son sol, n'est pas celle d'une assimilation forcée; c'est celle d'un lent métissage, de part et d'autre accepté et entretenu, au service d'un projet de construction permanente de la nation et de la société républicaine.

La simplicité de l'étymologie du multiculturalisme, qui renvoie à «multi » et à « culturel », tend, de prime abord, à en faire un mot innocent et purement descriptif, à l'exemple de la définition qu'en donne Le Petit Robert : « **coexistence de plusieurs cultures dans un même pays** ». Pourtant, sorti du dictionnaire, le substantif se charge fortement en densité idéologique et polémique dans la vie sociale. Il adopte ainsi des usages contradictoires et des sens incorporés qui font partie d'un ensemble idéologique et polémique ;d'où le fait que l'emploi, sinon la simple allusion au mot, en particulier en France, est elle-même un objet de conflit. Et les controverses sont tellement violentes aux Etats-Unis, et désormais politisées, qu'il est difficile de ne pas écrire « pour » ou « contre » le multiculturalisme.

Une des grandes questions posées par le multiculturalisme est celle de **la différence** :différence sociologique et démographique, mais également comme catégorie philosophique. Quelle place doit-on lui accorder au sein d'un système social ? Est-elle une richesse ou un appauvrissement ? Un atout ou une menace ?
Le multiculturalisme pose, d'autre part, la question de **la place et des droits d'une minorité** par rapport à la majorité.
Enfin, il pose la question de l'**identité** et de sa reconnaissance.
Comment vivre ensemble avec nos différences, à la fois libres et égaux, sans pour autant renoncer au partage de références communes ?

Tout d'abord, la redécouverte de la diversité culturelle et identitaire dans un monde où celle-ci acquiert de plus en plus d'importance pour des groupes d'origine et de style de vie différents, contraint à trouver un mode de cohabitation :on serait ainsi passé d'une société monoculturelle, marquée par l'image parfaite de l'unité d'un peuple, d'une langue, d'une culture qui épouse les frontières d'un territoire, à une société multiculturelle, caractérisée par l'éclatement du modèle stato-national et l'affirmation d'une fragmentation culturelle et identitaire. Une telle évolution annoncerait le déclin de la société industrielle et l'avènement de la société post-industielle, ou encore le dépassement de la société moderne au profit d'un type de société qualifiée de postmoderne.

Un autre phénomène qui met en évidence le problème du multiculturalisme est le renouvellement de la question sociale corollaire à l'ère postindustrielle. Les inégalités sociales tendent de plus en plus à s'exprimer en termes identitaires quand elles ne recoupent pas directement des lignes de clivages ethniques ou culturels des sociétés concernées. Et l'appartenance ethnique est de plus en plus utilisée comme une ressource politique dans les négociations collectives.
Enfin, la crise de l'**Etat-providence** et de ses corollaires normatifs, l'affaiblissement des institutions centrales de la cohésion sociale (de la famille à l'école en passant par le travail), diminuent grandement la crédibilité de la promesse faite aux citoyens d'une appartenance à

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

la société obtenue grâce à la garantie des droits sociaux et à l'adhésion à des normes culturelles réputées universelles. Cette remise en cause de la protection sociale et du jeu de **la solidarité** nationale affecte d'abord les non-nationaux -des travailleurs étrangers aux réfugiés économiques et politiques-, laissés pour compte, dans des collectivités tentées par des formes plus ou moins déguisées de préférence nationale.

La question du multiculturalisme a soulevé nombre de débats sociaux et a été à l'origine de nombreux écrits, que l'on peut classer selon trois grandes orientations :

- Les philosophes, d'un côté, privilégient la question éthique, fondée sur le principe du « devoir-être » plutôt que sur « ce qui est ». Comment penser l'égalité aujourd'hui en la réconciliant avec les différences ? (Charles Taylor, Jürgen Habermas, ou John Rawls).
- Les historiens et sociologues allient leurs regards critiques pour favoriser une approche généalogique de la diversité culturelle et identitaire contemporaine ainsi que de ses multiples manipulations sociales et politiques.
- Enfin, les juristes et politologues situent leurs analyses au plan d'articulation de la **société civile** et du pouvoir politique.

I. Histoire d'un concept.

L'apparition du terme dans les années 60 n'est pas fortuite. Elle signale à la fois l'émergence d'un nouveau problème dans la réalité sociale –l'explosion des identités culturelles ainsi que l'affirmation des différences- et la promotion d'une solution –la nécessité de prendre cette diversité en considération dans le gouvernement des hommes.
Le multiculturalisme cristallise alors un projet politique qui allie au moins deux idées essentielles :**la nécessité de garantir une place aux différences civiles dans l'espace public**, et de leur **garantir une représentation dans les institutions politiques** ; d'autre part, **la volonté d'accorder plus de droits aux minorités en tant que telles pour compenser les inégalités** dont leurs membres pourraient être victimes dans les sociétés modernes.
Le terme est lancé pour la première fois au Canada, en 1965, dans le cadre d'un programme politique explicite qui vise à apaiser les tensions entre francophones et anglophones ; il recouvre alors un idéal politique :la défense et la promotion de la diversité culturelle des Canadiens, comme devoir d'Etat.
Dans le monde anglo-saxon, il faut cependant attendre les années 80 pour enregistrer la généralisation de l'usage du terme ; mais les occurrences du mot dans les grands journaux américains se sont multipliées au tout début des années 90. Les hommes d'Etat rivalisent en effet d'ingéniosité pour s'approprier le terme, à l'exemple du président Bill Clinton, avec sa métaphore du *multicultural melting-pot*.
Rien de tel en France où le multiculturalisme semble être, sur fond d'antiaméricanisme, un concept tabou. Son usage est plus récent et ses connotations sont souvent péjoratives. A l'exception du Petit Robert où il entre dès 1971, on ne le trouve dans aucune des éditions de dictionnaire des années 80, pas plus que dans l'encyclopédie *Universalis* et le *Grand Larousse* où il n'apparaît qu'en 1994.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 8 pages.

LE MULTICULTURALISME

Le concept de multiculturalisme n'en est pas moins une réalité complexe qui repose sur quatre affirmations incontournables :

- La réalité est une construction
- Les interprétations sont subjectives
- Les valeurs sont relatives
- La connaissance est un fait politique

II. Les multiples facettes d'un phénomène complexe.

II.1. Distinction multiculturalisme / modèle assimilationniste :

Contrairement au modèle assimilationniste, jadis triomphant par la force évocatrice de ses métaphores, du « creuset » français au « melting-pot » américain, et qui prône la cohésion sociale au moyen de la réduction des différences et de leur cantonnement dans la vie privée, l'idéal multiculturaliste repose sur des mécanismes politiques qui visent à assurer l'harmonie sociale au moyen de la prise en compte des différences et du respect des identités.
Malgré la variété de ses énoncés d'un continent à l'autre et d'un pays à l'autre, trois idées centrales en forment la matrice idéologique :

- Premièrement, l'affirmation de la richesse de la diversité culturelle et **l'adhésion sans nuance au relativisme culturel** (« toutes les cultures se valent car aucune ne peut se prétendre supérieure ou universelle»).
- Deuxièmement, la nécessité d'approfondir l'idéal démocratique lui-même en préconisant le **passage de la simple tolérance des différences à leur pleine et entière reconnaissance** dans la vie publique, pouvant aller jusqu'à l'octroi de droits collectifs spécifiques à certaines minorités.
- Troisièmement, la quête du «bien commun » et du «juste » doit impérativement **prendre en compte les conceptions éthiques concurrentes** des différentes communautés qui vivent sur un même territoire.

On parle d'abord d'un *multiculturalisme sociologique* pour signifier la coexistence de groupes ethniques, culturels et religieux différents dans une même société.
Mais le terme est aussi et avant tout une construction idéologique qui tend à promouvoir une vision alternative du bien commun et du juste dans l'intérêt des sociétés modernes pluriculturelles : c'est en ce sens que l'on parle de *multiculturalisme éthique*, *philosophique, voire politique*. Sur le plan éthique, le multiculturalisme s'inscrit dans la quête d'un idéal d'authenticité. Sur le plan philosophique, il modernise l'idéal d'égalité en le combinant avec le puissant appel des identités. Saisi par la politique, le terme désigne une démocratie pluriculturelle idéale, organisée autour de mécanismes qui permettent de aux individus de coexister en toute harmonie avec d'autres.
Le multiculturalisme désigne enfin, dans une troisième acception, un ensemble d'orientations de l'action publique.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

II.2. Charles Taylor et le modèle de la Reconnaissance :

Reste que le multiculturalisme a fait l'objet de l'élaboration d'une véritable théorie, que l'on doit au canadien **Charles Taylor**. Dans son **modèle de la Reconnaissance**, il souligne le fait que la reconnaissance des identités est une exigence démocratique, et ce en vertu de quatre arguments :

- L'appartenance à une culture ou à une communauté structure fortement la personnalité d'un individu
- La diversité des cultures est une richesse qui doit être préservée, car aucune d'entre elles ne peut se prétendre supérieure et universelle
- Un code de vie commune doit tenir compte des conceptions du « bien » et du « juste » des groupes culturels qui constituent une collectivité donnée
- Dans une société pluriethnique, les cultures ne doivent pas simplement être tolérées et reléguées à la sphère du privé, elles exigent également d'être reconnues dans l'espace public, notamment sous la forme de l'octroi de droits collectifs spécifiques aux minorités.

III. Le multiculturalisme :facteur de cohésion ou de fragmentation sociale ?

Les sociétés actuelles ne sont plus industrielles, organisées par un conflit de classes informant depuis l'usine la vie sociale, politique et intellectuelle. Le rapport fondamental où s'opposaient le mouvement ouvrier et les maîtres du travail a perdu de sa centralité, tandis que d'autres réalités et d'autres représentations de la question sociale se sont imposés.

III.1. La référence à une identité culturelle.

La référence à une identité culturelle, pour les sociétés industrielles, renvoie plutôt à une thématique de l'unité du corps social, auquel elle apporte un principe d'intégration, en termes de nation ou de religion (« *cujus regio, ejus religio* »). Mais avec le passage à l'ère postindustrielle, la culture, nationale ou religieuse, cesse d'apporter ce principe incontournable d'unité à ces sociétés traversées par des conflits socio-économiques, elle cesse d'en être le cadre pour être désormais de plus en plus vécue et pensée **comme un principe de division et de conflits majeurs, au sein même du corps social.**
La poussée des identités, **le communautarisme**, le nationalisme contemporain, le racisme d'une certaine façon, ou les passions qui explosent parmi les intellectuels dès que sont prononcés les mots «différence culturelle », «multiculturalisme » ou «minorités », ne renvoient pas à des questions entièrement nouvelles.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 8 pages.

Années	Victimes du racisme et de la xénophobie		Victimes de l'antisémitisme et de la violence antijuifs		Total	
	Morts	Blessés	Morts	Blessés	Morts	Blessés
1993	0	37	0	3	0	40
1994	3	33	0	3	3	36
1995	7	4	1	0	8	4
1996	0	6	0	0	0	6
1997	1	2	0	0	1	2
1998	0	4	0	0	0	4
1999	0	12	0	4	0	16
2000	0	5	0	11	0	16
2001	0	6	0	1	0	7
2002	1	21	0	18	1	39
2003	0	11	0	21	0	32

Dès lors, la question sociale est aujourd'hui indissociable du processus de fragmentation culturelle. Les premières manifestations d'une fragmentation culturelle doivent beaucoup à la crise de l'Etat-nation, en même temps qu'au travail sur eux-mêmes des groupes concernés. Elles s'opèrent dans une conjoncture qui est encore celle de la croissance, et sont, dans l'ensemble, portées par des acteurs dont la détermination est plus culturelle et politique que sociale.
D'importants changements s'opèrent dans les années 80 avec l'immigration, puisque celle-ci cesse d'être perçue et se percevoir elle-même en termes de travail. La transition d'une définition sociale à une définition ethnique, nationale, religieuse ou raciale de l'immigration est un phénomène complexe qui doit beaucoup à l'exclusion, à la stigmatisation, au racisme. Ainsi, en France, les minorités venues d'Asie sont dans l'ensemble considérées comme ne posant pas problème au modèle français d'intégration, peut-être parce que leurs effectifs demeurent faibles, mais vraisemblablement aussi parce qu'elles sont plutôt intégrées économiquement, et diversifiées socialement.
Les problèmes de fragmentation culturelle renvoient d'autre part à la notion d'**ethnicité**. Elle concerne en effet des groupes qui relèvent d'une définition ethnique où les références à une culture particulière (religion, langue, style de vie…) doivent être situées dans un espace qui comporte deux autres dimensions. Parler d'ethnicité, de fait, ce n'est pas seulement parler de culture, c'est aussi renvoyer de façon plus ou moins voilée à l'idée de nature, et plus précisément de race. D'autre part, c'est poser la question de la participation économique et politique des personnes concernées à la vie de la cité.

III.2. En France.

En France plus spécifiquement, la poussée des identités culturelles , plutôt timide, n'est guère une singularité :elle s'y joue au fil de processus qui sont ceux de la crise des sociétés nationales.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.